

Montréal, 7 mars 2006

M.Gaétan Girard
Directeur des ressources humaines
Télé-Québec

Bonjour Monsieur,

Suite à notre conversation d'hier, je tiens par la présente, à vous réitérer ma requête à l'effet qu'une communication claire et organisée soit faite à l'ensemble des employés, concernant les intentions de la société en matière de restructuration et de postes visés par des abolitions et ce, dans les plus brefs délais suivant la communication qui en sera faite aux cadres et aux représentants syndicaux.

L'expérience me dit que ces communications aux employés par les cadres devraient se faire avec l'accompagnement du personnel des Ressources humaines afin d'éviter tout glissement émotif et que l'on puisse répondre en première ligne aux questions qui seront soulevées.

Comme vous en convenez, il n'appartient pas aux organisations syndicales d'informer les employés des décisions de la société en matière de réorganisation mais nous souhaitons tous que l'information circule dans un contexte où le respect humain est la priorité.

Salutations sincères,

Annick Charette
Présidente
Syndicat général des employé(e)s de Télé-Québec